

# Un rival du clan Berrhama criblé de balles au déjeuner

L'homme, 42 ans, est décédé à l'hôpital Sainte-Marguerite

Un jean maculé de sang, une paire de chaussures et treize douilles de gros calibre. Il n'y a plus âme qui vive sur la terrasse du snack "Le Felila", sur la place Pierre-Brossolette aux Chartreux (4e ). Juste les terribles stigmates d'un assassinat, préservés comme scène de crime par les policiers de l'identité judiciaire. Quelques minutes plus tôt, hier aux environs de 13h30, un homme de 42ans, Laurent Trichard, connu pour son appartenance au banditisme local, était très gravement blessé par quatre balles de gros calibre, alors qu'il déjeunait attablé au côté de sa compagne.

Un homme vêtu de sombre, casqué et armé d'un pistolet-mitrailleur, venait de tirer au milieu des clients de l'établissement sur la victime, le touchant à quatre reprises, au niveau du bras, du cou et du thorax. Selon certains témoignages recueillis sur place, le tueur serait arrivé sur les lieux comme passager d'un scooter noir de grosse cylindrée, dont le conducteur a ensuite pris le large à tombeau ouvert. A la vue de celui qui allait l'exécuter, il aurait tenté de prendre la fuite, avant de s'effondrer sur le trottoir. Celle qui l'accompagnait a été épargnée.

Sur les lieux, les fonctionnaires de l'identité judiciaire ont dénombré pas moins de 13 balles de gros calibre. Transporté dans un état désespéré à l'hôpital Sainte-Marguerite, le quadragénaire décédait vers 16h30 des suites de ses blessures. La victime, qui semblait habituée à fréquenter ce snack, selon des commerçants de la place, n'avait pas d'adresse répertoriée depuis sa condamnation, en février 2003, à 8 ans de prison pour "association de malfaiteur en vue de préparer un crime".

Un euphémisme juridique pour désigner la préparation d'un règlement de comptes. Entre 2000 et 2001, il faisait partie d'une équipe de malfaiteurs du pourtour de l'étang de Berre, dissidente de celle de Farid Berrhama, l'ambitieux caïd tué lui aussi en avril 2006, dans la brasserie des Marronniers à Saint-Just. Les deux bandes s'étaient alors livrées une guerre sans merci, multipliant les intimidations et les assassinats dans leurs entourages respectifs, afin de prendre le contrôle des machines à sous dans le secteur.

La direction interrégionale de la police judiciaire, en charge de l'enquête, doit désormais tenter de retrouver les auteurs de l'homicide et d'en déterminer le mobile. L'hypothèse d'une nouvelle flambée des règlements de comptes, qui avaient ensanglanté Marseille, avec 12 victimes entre avril et septembre 2006, dont Farid Berrhama, semble pour l'instant écartée.

Par Romain Luongo ( [rluongo@laprovence-presse.fr](mailto:rluongo@laprovence-presse.fr) )